Animaux d'élevage troupeaux

Agent d'élevage bovin

Autres dénominations : Vacher, Agent d'élevage laitier

Témoignage

Comment vous êtes-vous orientée vers la production laitière ?

Après un brevet d'études professionnelles agricoles et un Bac Pro, je voulais travailler dans la production ovine. Ne trouvant pas d'emploi, j'ai suivi un complément de formation en production laitière et j'ai tout de suite été recrutée sur une exploitation avec un troupeau de 120 vaches.

En quoi consiste votre travail au quotidien ?

J'assure la traite des vaches matin et soir, l'alimentation des génisses, le nettoyage des installations et la surveillance du troupeau, notamment pour la reproduction. J'ai également suivi une formation d'éleveur-inséminateur qui me permet de pratiquer l'insémination artificielle. Je suis de permanence un week-end sur deux, en alternance avec les responsables de l'exploitation.

Qu'appréciez vous le plus dans votre métier ?

Soigner les animaux, connaître chaque vache, voir les veaux naître, les alimenter : c'est passionnant et ce n'est jamais pareil. De plus, les responsables de l'exploitation me laissent une certaine autonomie et m'associent aux décisions.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Il faut d'abord aimer travailler au contact des animaux et avoir l'oeil observateur afin de détecter rapidement une vache malade. Il faut aussi aimer l'imprévu et savoir faire face aux problèmes. Enfin, lorsque l'on débute, ce métier nécessite beaucoup de force de caractère pour faire ses preuves, surtout lorsque l'on est une femme ne venant pas du milieu agricole.

Gabrielle BASTIN
Agent d'élevage laitier en Haute-Vienne

Formation

- **CAPA** Production agricole, utilisation des matériels, spécialité Productions animales
- **BPREA** Travaux de la production animale, spécialité Elevage de ruminants
- **Brevet Professionnel Agricole** Transformations alimentaires
- **Certificat de spécialisation** Conduite de l'élevage laitier

Activités

L'agent d'élevage bovin prend principalement en charge les activités de traite et d'alimentation du bétail :

- Il regroupe les vaches le matin et le soir, réalise la traite après l'avoir préparée, puis vérifie la quantité de lait dans le tank.
- Il distribue les rations alimentaires calculées selon des formules préétablies.
- Il conduit le troupeau au pâturage où il apprécie l'abondance de l'herbe et la surface nécessaire à l'alimentation.
- Il fabrique éventuellement les aliments complémentaires au sein de l'exploitation.
- Il observe le comportement de l'animal et le manipule, pour détecter et traiter les maladies fréquentes.
- Il vérifie si les vaches sont en chaleur d'après un planning de fécondité, surveille celles qui sont en gestation, aide au vêlage (mise bas).

Selon l'exploitation, l'agent d'élevage bovin peut de manière secondaire intervenir dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation de matériel et la production de fourrages :

- Il nettoie et effectue la maintenance de la salle et du matériel de traite, des barrières, des installations d'eau et des bâtiments.
- Il entretient les clôtures et les aires de stockage des aliments.
- Il conduit des engins agricoles (tracteur, désileuse pour distribuer l'ensilage…) dont il assure la maintenance courante.
- Il peut réaliser certains travaux des champs liés à la récolte de fourrages et aux ensilages.

L'agent d'élevage bovin peut être amené à travailler sur des systèmes informatisés ou automatisés.

ANEFA APECITA

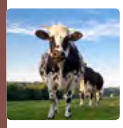

Animaux d'élevage troupeaux

Agent d'élevage bovin

Conditions d'exercice

Sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou de l'éleveur, l'agent d'élevage bovin travaille dans une exploitation agricole, voire dans plusieurs s'il se spécialise dans le remplacement ou dans la prestation de service. Sa journée s'articule autour de sa principale activité qui est la traite. S'il assure les deux traites quotidiennes (matin et soir), l'agent d'élevage bovin dispose d'heures de repos dans la journée. S'il n'en assure qu'une, ses horaires seront décalés et ses activités plus variées. L'agent d'élevage bovin travaille essentiellement à l'intérieur des bâtiments réservés aux vaches laitières.

Compétences et qualités

L'agent d'élevage bovin **maîtrise les techniques de traite** et sait entretenir la machine à traire. Il connaît le comportement et l'anatomie de l'animal, ainsi que les règles d'hygiène nécessaires à la récolte et à la conservation d'un lait propre. Il est capable de conduire du matériel agricole et de s'adapter aux évolutions techniques. Enfin, **il a le sens de l'observation** et de l'organisation. Il doit aussi savoir prendre des initiatives.

Perspectives d'évolution

- L'agent d'élevage bovin peut devenir **responsable d'élevage** s'il acquiert suffisamment d'autonomie.
- Il peut également, avec une formation complémentaire et des aptitudes à la communication, accéder au poste de **technicien d'élevage** dans une coopérative d'aliments ou dans un syndicat de contrôle laitier par exemple.
- Après l'obtention de connaissances en économie et en gestion et l'approfondissement de ses connaissances techniques, il pourra aussi choisir de s'installer en tant qu'**éleveur laitier**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1407 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- Institut de l'élevage
http://idele.fr/